



## Régimes de retraite

---

### PRATIQUE RECOMMANDÉE PAR LA GFOA

#### PARTICIPATION DES EMPLOYÉS AUX CHANGEMENTS APPORTÉS AU RÉGIME DE SOINS MÉDICAUX (MAI 2003)

##### Contexte

En réponse à l'évolution de la technologie, aux diverses méthodes de prestation de services et aux besoins croissants des participants, un promoteur (ou un administrateur) de régime de soins médicaux doit continuellement réévaluer le régime de soins médicaux afin de déterminer si des changements doivent être apportés. Les changements peuvent toucher les déductions, les services couverts, les limites maximales, la couverture des médicaments délivrés sur ordonnance, le partage des coûts et toute autre caractéristique du régime.

Un défi majeur pour le promoteur d'un régime de soins médicaux est de maintenir la satisfaction du participant à l'égard du plan tout en apportant ces changements. Les « participants » comprennent ici les employés actifs et les employés retraités, ainsi que les employeurs dans un environnement multientreprises. Les participants supposent souvent que les changements apportés à un régime diminuent leurs services, alors que dans certains cas, les changements peuvent augmenter le nombre de services couverts par le régime ou favoriser des méthodes de prestation plus efficaces. Ainsi, les promoteurs de régimes de soins médicaux doivent travailler de façon proactive afin d'acquiescer et de maintenir la satisfaction du participant à l'égard du régime de soins médicaux. Une méthode efficace consiste à inviter les participants à prendre part au processus décisionnel.

##### Recommandation

La GFOA recommande aux promoteurs de régimes de soins médicaux pour les fonctionnaires de tenir compte des opinions et des préférences des participants afin d'élaborer et de maintenir le régime de soins médicaux le plus efficace pour tous les participants. Chacun des promoteurs de régimes de soins médicaux doit déterminer le niveau et la méthode de participation appropriés et tenir compte de ce qui suit :

1. Inviter les employés à participer aux décisions concernant le régime de soins médicaux sera avantageux à la fois pour le promoteur du régime de soins médicaux et pour les participants. Pour le promoteur, ce dialogue permettra d'établir de maintenir une crédibilité auprès de l'effectif, de mieux comprendre le régime, d'apporter des changements sans heurts, et de susciter des discussions parmi les participants concernant le régime. Quant aux participants, cette participation contribue à mettre en œuvre un régime de soins médicaux qui répond à leurs besoins et qui accroît leur satisfaction à l'égard du régime. En outre, une participation efficace peut réduire les frais de communication, diminuer le nombre de questions posées au promoteur de régime de soins médicaux et accroître la satisfaction des participants.

2. La contribution des participants devrait être considérée lors de l'adoption initiale d'un régime de soins médicaux. Puisque la majorité des employés du secteur public sont déjà couverts par un régime de soins médicaux, cette pratique recommandée met l'accent sur la contribution des participants lorsque des changements sont apportés à un régime existant. Bien que le promoteur du régime de soins médicaux ou la direction prenne souvent les décisions finales, la contribution des fonctionnaires souligne que les opinions et les préférences des participants seront demandées, respectées et considérées lorsqu'un changement significatif sera apporté au régime.
3. Les participants peuvent exprimer leurs opinions et préférences en prenant part à des groupes de travail, des séances de discussion et des comités d'examen, en répondant à des sondages, en remplissant des bulletins de vote et, dans certains cas, en discutant avec des associations externes appropriées. Le processus d'appel du régime peut également donner un aperçu des opinions des participants concernant les caractéristiques du régime. La méthode la plus appropriée pour obtenir des renseignements de la part des participants dépend du budget disponible, du calendrier, de l'importance de la question, de la dispersion géographique des participants, de l'intérêt de la direction à inviter les participants à contribuer, et de l'intérêt des employés.
4. La contribution des participants pourrait commencer par un court sondage sur leurs intérêts ou en invitant les participants possiblement touchés ou intéressés à une discussion sur le sujet. De plus, lorsque les participants font l'objet d'un sondage, il est important d'inclure les participants syndiqués et non syndiqués.
5. Si un comité d'examineurs est choisi, des lignes directrices devraient être élaborées concernant la composition du comité, la sélection et le mandat des examineurs, les procédures d'examen des changements apportés au régime de soins médicaux, ainsi que la compétence spécifique des examineurs (p. ex. conseils à la direction). Les autres méthodes de contribution des participants, comme nous les avons indiquées précédemment, peuvent être appliquées à l'interne ou avec l'aide d'un conseiller.
6. Le promoteur du régime de soins médicaux et le personnel devraient déterminer le type et la portée des changements à apporter au régime qui nécessiteraient la contribution des participants. Voici des exemples de tels changements :
  - les éléments dont le montant déductible augmente ou diminue;
  - les changements de couverture de certains éléments;
  - l'accès aux fournisseurs pour tous les régimes de soins médicaux offerts, y compris les médecins et les hôpitaux;
  - les révisions apportées à la définition du participant couvert;
  - le processus d'approbation pour les médicaments délivrés sur ordonnance;
  - les modifications apportées à la philosophie du régime de soins médicaux, comme l'accent mis sur les soins gérés;
  - l'élaboration de programmes de formation ou d'éducation;
  - l'adoption d'une mesure de qualité acceptée ou un changement significatif à cette mesure.

